



Séquence 3 : De la stratégie aux actions concrètes

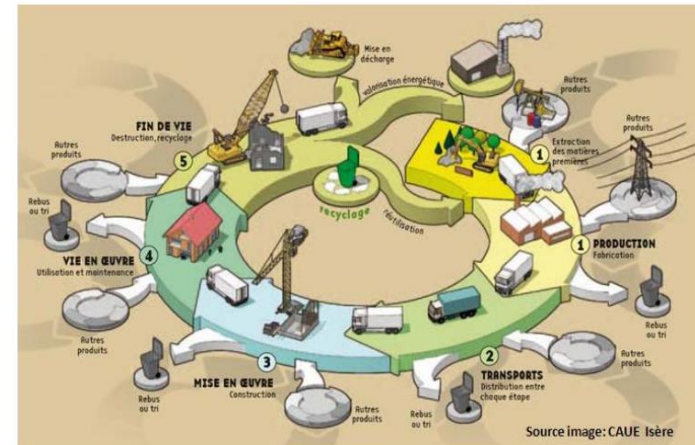
Repères méthodologiques :
les différents leviers de réduction
de l'impact environnemental d'un bâtiment

Teddy CONNAN

Dijon 08/11/2016

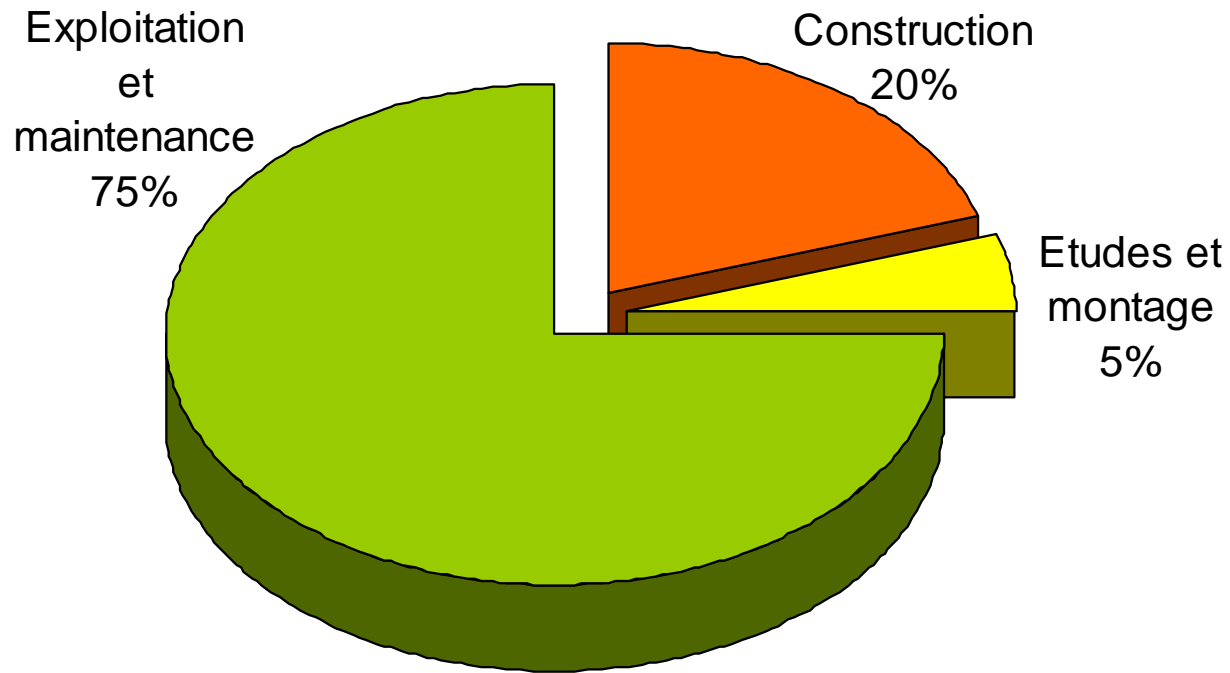
1. Introduction

- Limiter les impacts sur l'ensemble du cycle de vie
 - Economiser les ressources dont l'énergie
 - Réduire les émissions de gaz à effets de serre
 - Générer moins de déchets
 - Limiter les pollutions (eau, air, sols,..)
 - Maintenir la biodiversité
 - Limiter les nuisances
- 3 axes :
 - Lutte contre le changement climatique
 - Utilisation raisonnée des ressources
 - Préserver la biodiversité



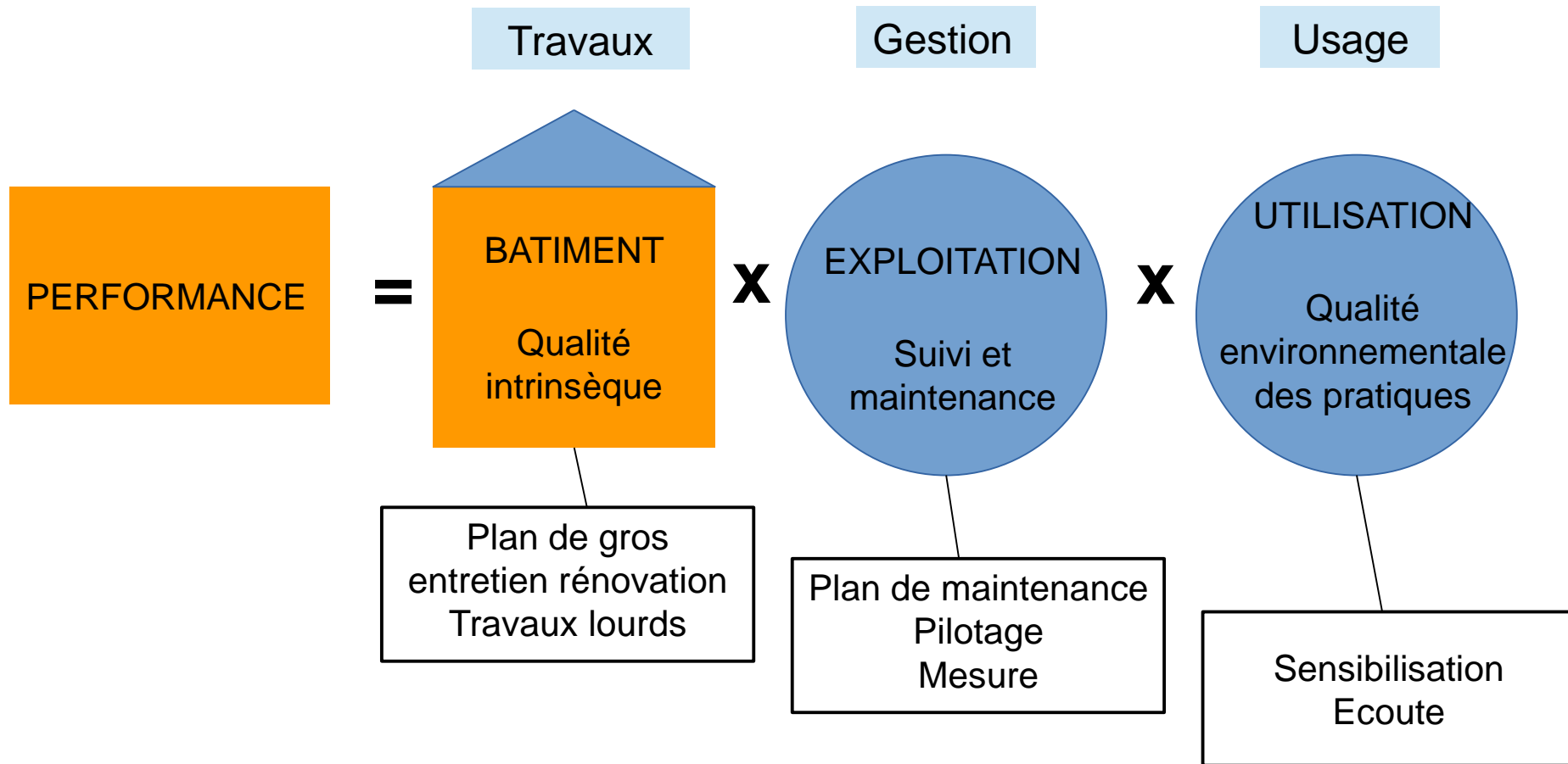
1. Introduction

- Une approche globale



Répartition du coût d'un bâtiment sur toute sa durée de vie

2. Leviers



Inspiré de « Green Value : turning concept into practise » 2009

2. Levier : Travaux

1. L'enveloppe

- Isolation des parois
- Huisseries
- L'étanchéité à l'air

Une approche systémique
obligatoire

2. Les systèmes

- Chauffage
- Refroidissement
- Ventilation
- Eclairage
- Autres systèmes (ascenseurs, processus,..)

Limites :
- budget
- délais

3. L'organisation

- Réorganisation fonctionnelle, structurelle

2. Levier : Gestion

1. L'exploitation

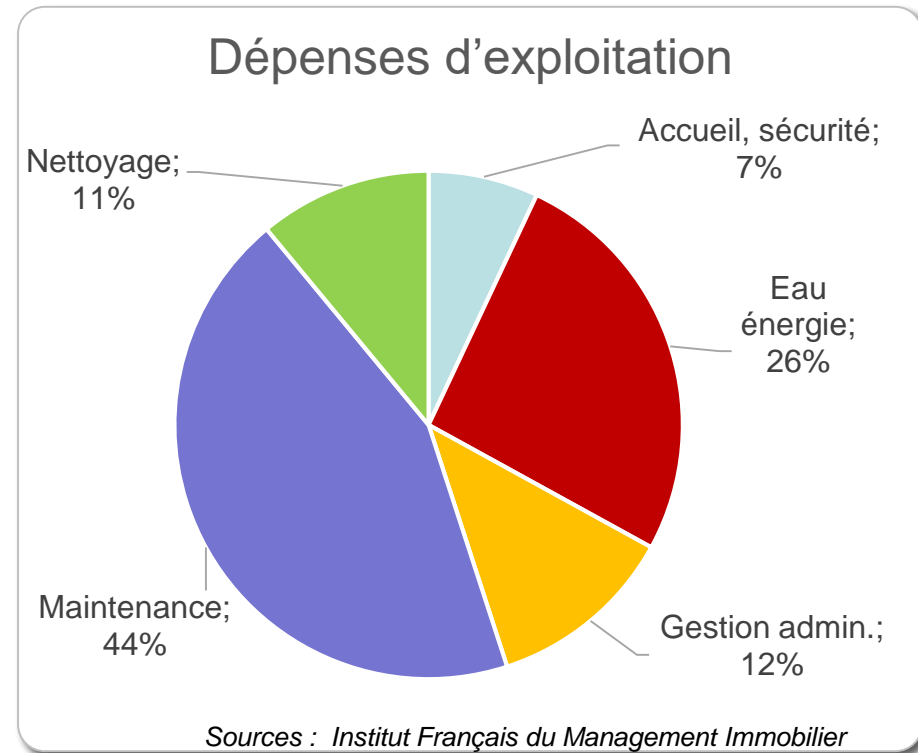
- Entretien
- Adéquation avec l'usage

2. La maintenance

- Chauffage
- Refroidissement
- Ventilation
- Autres systèmes (ascenseurs, processus,..)

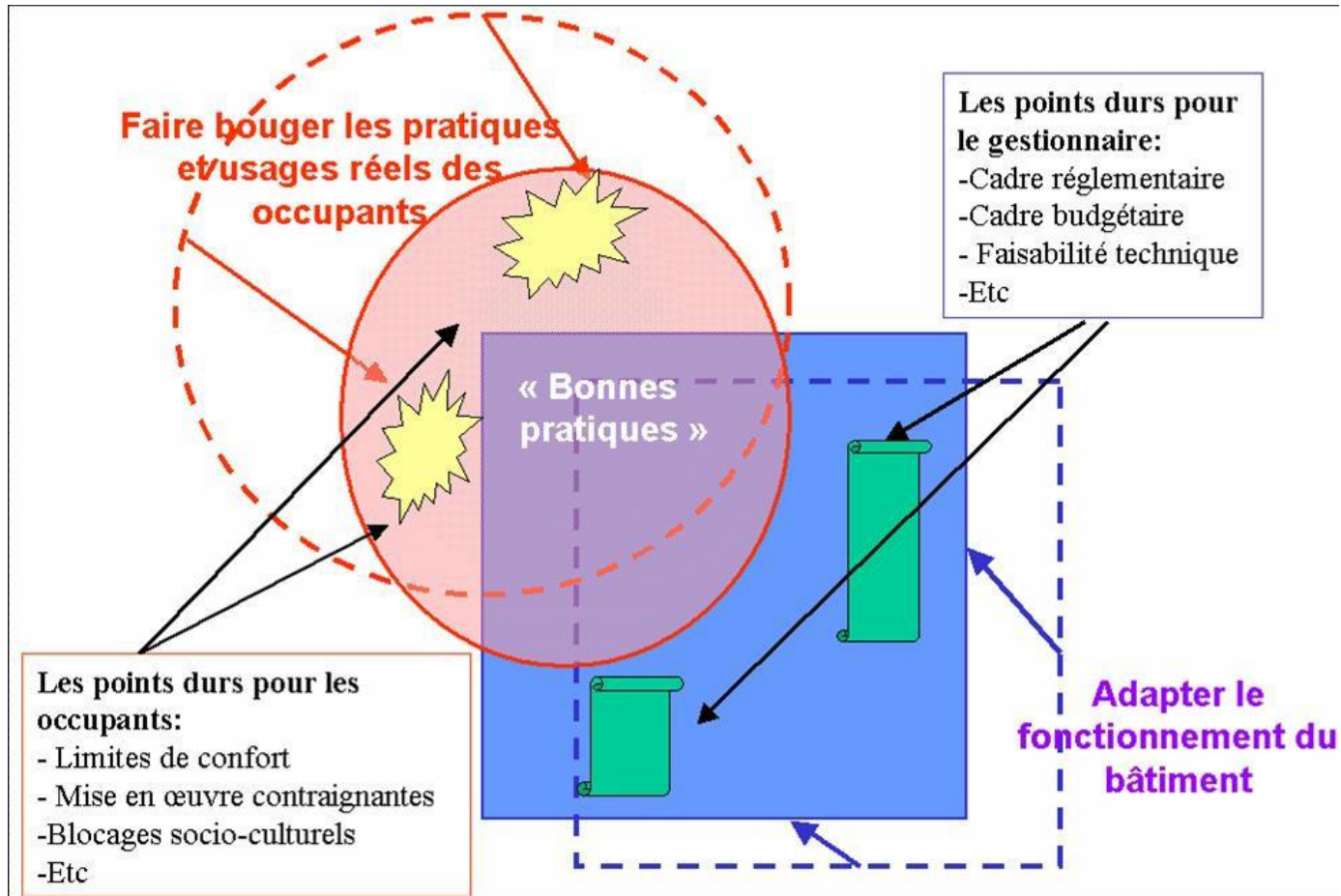
3. La régulation

- Optimiser la distribution de chauffage et/ou refroidissement



2. Levier : Usage

Prendre en compte la dimensions humaine du bâtiment

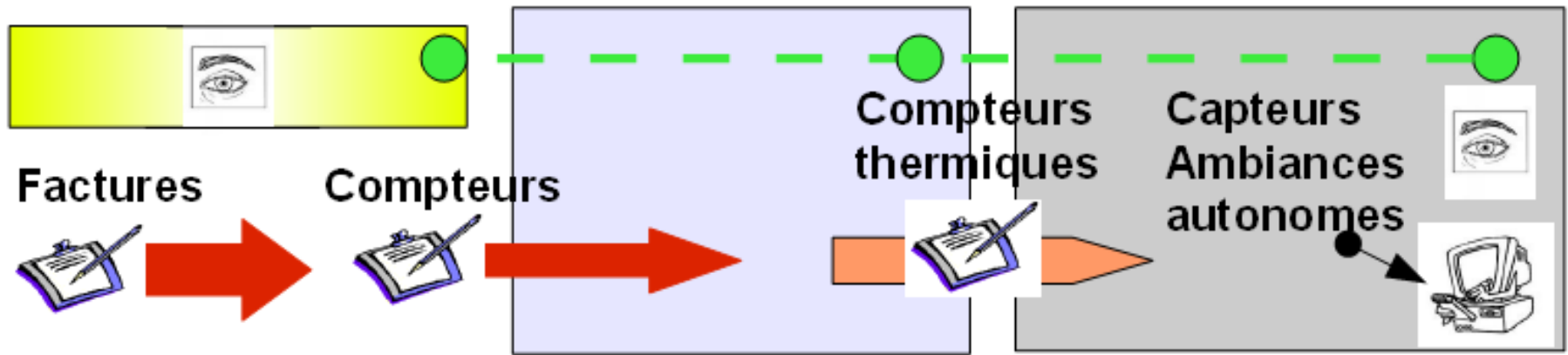


3. La démarche

- 1) Faire un état des lieux
- 2) Se donner des objectifs
- 3) Planifier les actions
- 4) Mettre en œuvre les actions
- 5) Vérifier les résultats



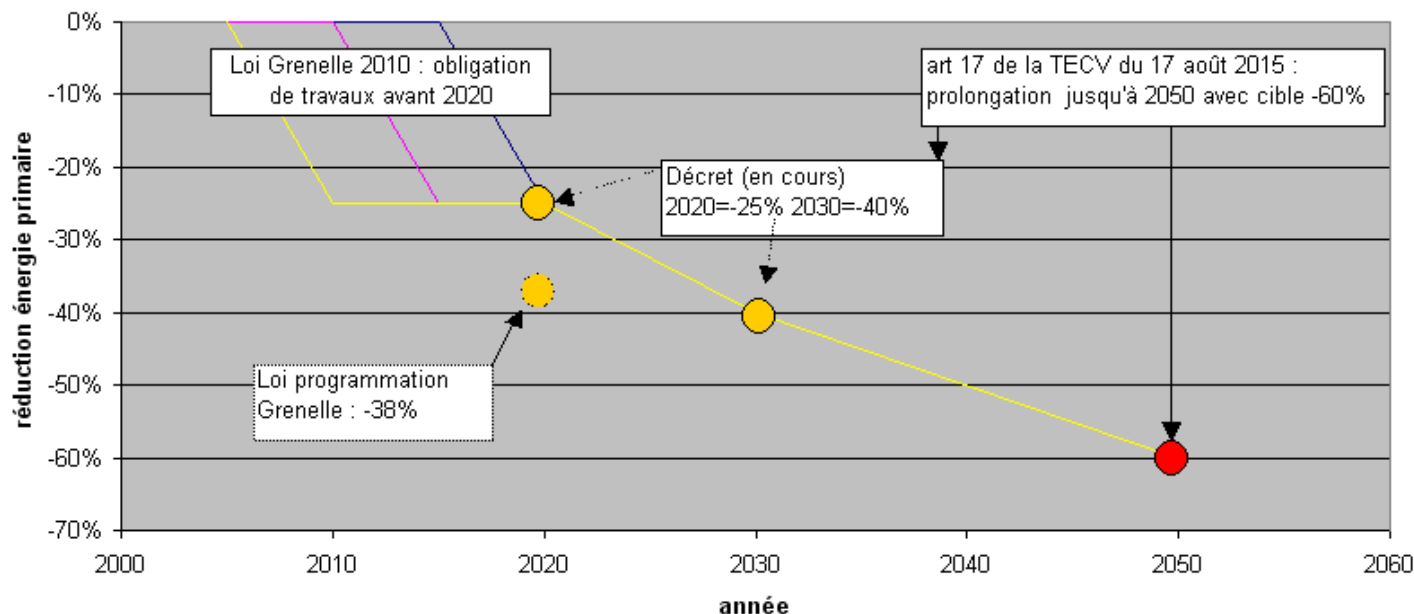
3. La démarche : l'état des lieux



- Collecter les informations pour comprendre
- Mesurer pour quantifier
- Synthèse des potentiels

3. La démarche : les objectifs

Performances énergétiques tertiaire existant : objectifs réglementaires



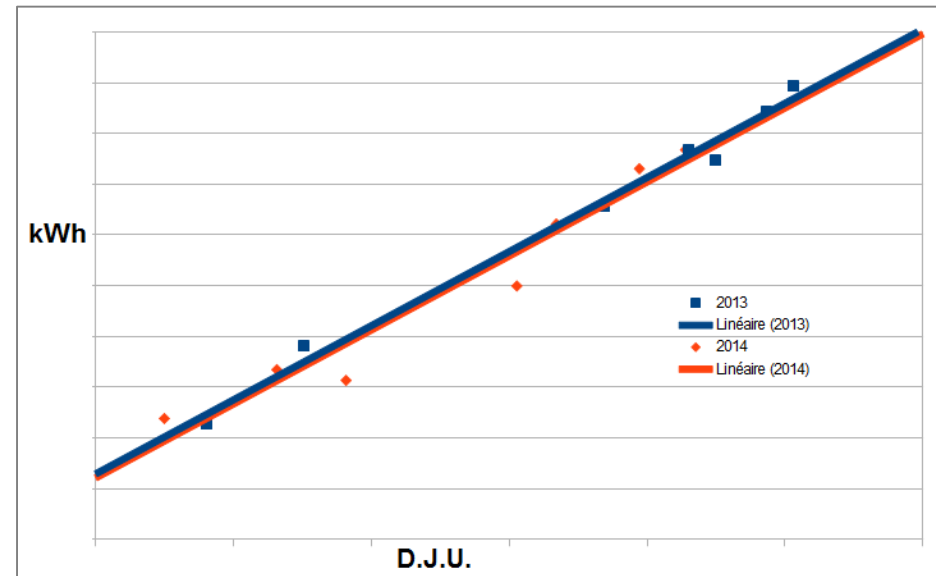
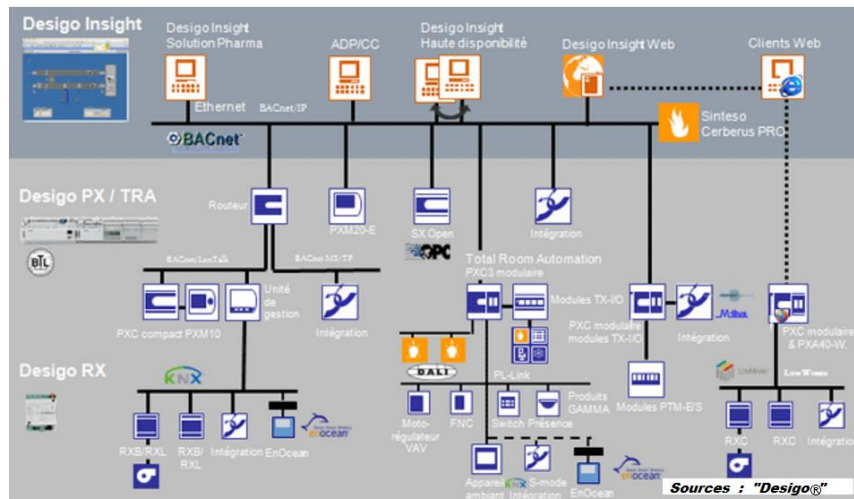
- Des objectifs réglementaires : loi Grenelle, LTECV, décret tertiaire
- Des objectifs volontaires : HQE, BBCA, ...

3. La démarche : planifier et mettre en œuvre les actions

- Des aides : CEE, subventions
- Des contrats : CPE
- Des outils : STD, ACV, ...
- Des nouveaux métiers : économiste des flux, conseiller en énergie partagée



3. La démarche : vérifier les résultats



Des indicateurs

Signature énergétique,
IPMVP, ...

VS

Des mesures

Factures, compteurs d'énergie,
GTC, ...

Merci de votre attention